

# Mariage aller-retour

## UNE MARIÉE TOUT EN BLANC ?

Quand elle entre dans le bureau, Madame Karagül semble hébétée... Depuis quinze jours, elle ne dort plus, a des "crises d'angoisse", pleure dès que quelqu'un lui adresse la parole.

Madame Karagül est d'origine turque. Elle est arrivée il y a plus de six mois en Belgique avec ses enfants, deux jeunes adolescents. Veuve depuis plusieurs années, elle a épousé, au printemps dernier, un compatriote installé à Bruxelles. Monsieur Karagül est veuf, lui aussi. Il n'a pas d'enfant et est un peu plus jeune qu'elle. Madame Karagül a longuement hésité à se remarier, pensant à la difficulté de "déraciner" ses enfants et d'"abandonner" ses parents. Mais elle s'est laissée convaincre par ses proches : une nouvelle vie, une opportunité, un avenir meilleur pour ses enfants et un homme bien...

C'est ainsi que la famille se retrouve à Bruxelles, où elle vit depuis plusieurs mois. Les enfants sont inscrits à l'école et Madame Karagül au cours de français. Cette dernière sait qu'il lui faut s'adapter à ce nouvel environnement. Mais elle est également consciente que leurs problèmes administratifs doivent être réglés au plus vite. L'authenticité de leur mariage doit encore être vérifiée. Leur dossier a été transféré à la cellule "mariage blanc" de l'administration communale. Celle-ci trouve, en effet, ce mariage suspect : une veuve avec deux enfants, un mari plus jeune que sa femme...

## MIGRER, SE MARIER : LA BELGIQUE PASSE AU CRIBLE LA VIE PRIVÉE. AUX YEUX DE L'ÉTAT, MÊME L'AMOUR EST DEVENU SOURCE DE SUSPICION...

**Nuran Cicekciler**  
Psychologue au Groupe Santé Josaphat

Une première, une seconde et même une troisième visite de la police ont lieu à leur domicile. La dernière en date se déroule à l'aube. Les enfants ont peur, ils ne comprennent pas pourquoi la police débarque chez eux, ils se demandent ce qu'ils ont fait de mal. Madame Karagül n'en peut vraiment plus : elle se sent humiliée, épiée...

### L'AMOUR COMPORTE-T-IL UNE OBLIGATION DE RÉSULTAT ?

Asmaa a vingt-sept ans, elle travaille dans une banque à Tanger. C'est là qu'elle rencontre Samir, un Belge d'origine marocaine : c'est le coup de foudre... Samir la demande en mariage et lui propose de le suivre en Belgique. Elle hésite, elle n'avait jamais envisagé de quitter le Maroc. Sa sœur est mariée à un homme qui vit aux Pays-Bas et elle voit combien il est difficile pour ses parents de vivre loin de leur fille. Finalement, après plusieurs allers-retours de Samir au Maroc, elle décide de se marier et concède à venir vivre en Belgique. Mais très vite, elle découvre une autre facette de son mari : il ne s'agit plus de l'homme "moderne" qu'elle a rencontré. Samir vit sous l'emprise de sa

mère et de ses sœurs. Omniprésentes dans leur vie de jeune couple, elles empêchent Asmaa de travailler. Elles font pression sur elle afin qu'elle tombe enceinte, ce qui arrive au bout de 5 mois. Asmaa décide alors de quitter son mari et sa famille afin de se donner du temps pour reconstruire autrement sa vie de couple. Mais aussitôt, la famille de Samir signale à la commune la fin de la cohabitation et va jusqu'à introduire une demande d'annulation du mariage. Asmaa se voit retirer son titre de séjour, vu qu'elle ne remplit plus la condition de regroupement familial. Depuis plus de deux ans maintenant, elle se trouve prise dans des procédures judiciaires parce qu'elle refuse qu'on la considère comme un objet qu'on prend et qu'on rejette à sa guise. Elle admet s'être trompée, elle s'en veut mais elle se sent également abusée, trompée. Elle souhaite réhabiliter sa fierté, dit qu'il s'agit d'une question de principe. Sans permis de séjour depuis plusieurs mois, Asmaa ne peut ni travailler, ni obtenir d'aide sociale.

### TU L'AIMES OU TU QUITTES LA BELGIQUE !

Des cas comme ceux de Madame Karagül et d'Asmaa, nous en ren-

controns régulièrement dans nos consultations sociale et psychologique. La lutte contre la fraude et les mariages blancs ne tient nullement compte de la souffrance des hommes et des femmes. Quels sont les outils, les formations des agents de l'état civil et de la police, leur permettant de donner un avis sur des situations aussi complexes ? Peut-on vérifier administrativement la véracité, la sincérité des sentiments ? Comment ignorer les effets des restrictions de l'accès au territoire sur les jeunes issus de l'immigration ? "Tu m'as épousé juste pour les papiers"... Il existe une peur d'avoir été instrumentalisé par son partenaire ou de lui être redevable parce que grâce à lui, à elle, on a pu venir en Belgique. Il y a le sentiment d'avoir sacrifié sa vie affective par loyauté à l'égard de la famille restée au pays. Alors qu'il est devenu de plus en plus facile de divorcer pour le citoyen belge ; est instituée, pour celles et ceux venus en Belgique par mariage, une obligation de réussite de leur union... au risque de recevoir un ordre de quitter le territoire. Ne serions-nous donc pas tous égaux devant la loi ? ■